



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Suppression de 6.700 lits d'hospitalisation

Question écrite n° 14066

Texte de la question

M. Thierry Frappé alerte Mme la ministre de la santé et de la prévention sur la suppression des lits d'hospitalisation. En effet, pour l'année 2022 le nombre de lits supprimés approche les 7.000, c'est environ 40.000 lits supprimés depuis dix ans représentant une baisse de 9,4 %. Après la crise sanitaire de la covid-19, le Gouvernement a fait des promesses aux parlementaires et aux français mettant notamment en avant la stabilité si ce n'est l'augmentation du nombre de lits d'hospitalisation. Il lui demande ses intentions afin de tenir ses engagements pour les prochaines années afin de répondre à l'urgence des hôpitaux français.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Frappé](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14066

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11680

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)